

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ATELIERS FERROVIAIRES DU CANADIEN NATIONAL

Emplacement : 1830, Rue Le Ber

Arrondissement : Le Sud-Ouest

Désignation patrimoniale dans le Plan d'urbanisme :

- Bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de planification détaillée

Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels : N/A

Désignation en tant que lieu historique national : N/A

Chronologie :

- 1852 : Incorporation de la Grand Trunk Railway Company of Canada (GTR)
- 1853 : Acquisition par la GTR de plusieurs parcelles de terrain de quatre communautés religieuses
- 1854 : Début de la construction des ateliers
- 1856 : Inauguration des ateliers et du terminus de passagers au même endroit
- 1859 : Deuxième phase de construction de bâtiments sur le site
- 1859 : Lancement de la première locomotive réalisée par les ateliers
- 1860 : Inauguration du pont Victoria par le prince de Galles
- 1864 : Déménagement de la gare de passagers à la nouvelle gare Bonaventure
- 1875 : Incendie des ateliers
- 1881 : Construction du siège social canadien de la GTR sur l'actuelle rue Bridge
- 1898 : Agrandissement du pont Victoria (ajout d'une seconde voie ferrée)
- 1898 : Construction du nouveau siège social de la GTR sur la rue McGill
- 1899 : Construction du bâtiment administratif des ateliers ferroviaires (Bâtiment E)
- 1923 : Le gouvernement fédéral se porte acquéreur entre autres de la GTR et crée le Canadien National
- Vers 1924 : Construction des trois sections centrales du bâtiment des magasins (Bâtiment H)
- Vers 1924 : Construction de la partie nord de l'atelier d'assemblage des roues et de transformation des wagons spéciaux (Bâtiment A)
- 1925 : Vaste campagne de reconstruction du site
- 1929 : Construction de l'atelier des locomotives (Bâtiment G)
- 1929 : Construction de la centrale thermique (Bâtiment I)
- 1929 : Construction d'une seconde section du bâtiment des magasins à l'est des trois précédentes (Bâtiment H)
- Vers 1930 : Construction de la fonderie et fabrique de moules et de l'atelier de réfection des roues (Bâtiment F)
- 1931 : Construction d'une troisième section du bâtiment des magasins (Bâtiment H)
- 1941 : Construction de l'atelier des essais (Bâtiment C)
- 1941 : Construction de la première partie de l'atelier des wagons (Bâtiment B)
- 1947 : Construction de la dernière section du bâtiment des magasins (Bâtiment H)
- Vers 1948 : Agrandissement vers le sud de l'atelier d'assemblage des roues et de transformation des wagons spéciaux (Bâtiment A)
- Fin des années 1940 : Agrandissement vers le nord de l'atelier des wagons (Bâtiment B)
- 1954 : Construction du poste de garde (Bâtiment D)
- Vers 1960 : Construction de la partie est de l'atelier des wagons (Bâtiment B)
- 1999 : Agrandissement vers le nord de la partie est de l'atelier des wagons (Bâtiment B)
- 2008 : Incendie de la partie ouest de l'atelier des wagons (Bâtiment B)
-

Propriétaire d'origine : La Grand Trunk Railway Company of Canada

Propriétaire actuel : La Compagnie des chemins de fer du Canadien National

Concepteurs connus : Edward Maxwell, architecte (1867-1923)

Déclaration d'intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial du site des ateliers du CN s'appuie principalement sur sa valeur historique pour l'importance de la Grand Trunk Railway Company of Canada (devenue la Compagnie des chemins de fer du Canadien National) dans la fondation du Canada et dans le développement de Montréal jusqu'à son âge d'or en tant que métropole du Canada et de plaque tournante ferroviaire continentale. Il s'appuie aussi sur la valeur symbolique de cette compagnie dans l'imaginaire collectif des canadiens et à titre d'employeur et d'acteur majeur dans le développement de Montréal et du quartier Pointe-Saint-Charles.

Cet intérêt est aussi basé sur la valeur paysagère du site pour ses rapports visuels avec les éléments majeurs de l'identité montréalaise (le fleuve, le pont Victoria, le canal de Lachine, le centre-ville et le mont Royal), sur les vues exceptionnelles que le site offre vers ces différents éléments et sur l'ampleur des bâtiments composant, avec les rails, les ponts roulants et autres éléments techniques, un intéressant paysage industriel.

Il repose aussi sur ses valeurs artistiques et techniques pour l'harmonie d'ensemble qui s'en dégage, la qualité de composition des divers bâtiments qui le composent, notamment le bâtiment administratif, conçu par l'architecte de renom Edward Maxwell, et la lisibilité des différentes étapes du processus d'entretien des trains que l'on trouve sur le site.

Énoncés de valeurs	Rayonnement
Historique La valeur historique du site des ateliers du CN repose sur l'importance fondamentale de la Grand Trunk Railway Company of Canada (devenue la Compagnie des chemins de fer du Canadien National) dans la fondation du Canada et dans le développement de Montréal jusqu'à son âge d'or en tant que métropole du Canada et de plaque tournante ferroviaire continentale. Elle repose aussi sur la compréhension plus locale de l'organisation des réseaux ferroviaires à l'entrée de la ville et à proximité du canal de Lachine, qui s'est développé suite à la construction du pont Victoria, fleuron de l'ingénierie civile du milieu du XIXe siècle à l'échelle de tout l'empire britannique.	Pan-canadien
Symbolique La valeur symbolique du site des ateliers du CN repose sur l'importance de la Grand Trunk Railway Company of Canada (devenue la Compagnie des chemins de fer du Canadien National) dans l'imaginaire collectif des Canadiens et des Montréalais à titre d'employeur et de facteur de développement de Montréal et de tout le quartier Pointe-Saint-Charles.	Pan-canadien
Paysagère urbaine La valeur paysagère urbaine du site des ateliers du CN repose sur ses rapports visuels entre le fleuve, le pont Victoria, le canal de Lachine, le centre-ville et le mont Royal ainsi que sur les vues exceptionnelles que le site offre vers ces différents éléments du paysage urbain montréalais. Elle repose aussi sur l'ampleur des bâtiments et la présence sur le site de nombreux éléments caractéristiques des paysages industriels (rails, ponts roulants, tours d'eau, chaufferie, etc.).	Pan-Montréalais
Artistique La valeur artistique du site des ateliers du CN repose sur l'harmonie de la composition architecturale des divers bâtiments qui composent le site au niveau de l'usage de la brique, de la fenestration industrielle de grand format, des détails simples mais soignés, de l'ampleur et de la qualité des espaces intérieurs et de la lumière naturelle qu'ils procurent. Elle repose aussi sur la	Pan-Montréalais

qualité architecturale du bâtiment administratif, dont on attribue la conception à l'architecte de renom Edward Maxwell.	
Technique La valeur technique du site des ateliers du CN repose sur la compréhension des diverses étapes du processus d'entretien des locomotives, wagons et autres éléments composant les trains que procure l'ensemble du site et des ponts roulants, fosses d'entretien qui servent à documenter des techniques d'intervention uniques et propres aux fonctions particulières de ces bâtiments.	Pan-Montréalais

Éléments caractéristiques dans lesquels s'incarnent les valeurs

Valeur historique:

- Le positionnement du site dans le réseau ferroviaire de l'est de l'Amérique du Nord;
- L'emplacement du site à proximité de l'entrée en train à Montréal par le pont Victoria;
- Le lien entre le site, le pont Victoria, le viaduc du CN et la gare Centrale;
- Les rails sur le site;
- Les traces des transformations du site et des bâtiments en fonction de l'évolution des techniques;
- La présence des installations de l'Agence métropolitaine de transports (AMT) sur le site;
- La présence des trains stationnés sur le site.

Valeur symbolique:

- Le positionnement du site dans le réseau ferroviaire de l'est de l'Amérique du Nord;
- L'emplacement du site dans le quartier Pointe-Saint-Charles;
- Le lien entre le site, le pont Victoria, le viaduc du CN et la gare Centrale;
- Les rails sur le site;
- La présence des installations de l'Agence métropolitaine de transports (AMT) sur le site;
- La présence des trains stationnés sur le site;
- La présence de la compagnie Alstom sur le site, notamment son enseigne.

Valeur paysagère urbaine:

- Les vues à partir du site vers le mont Royal, le centre-ville et le pont Victoria;
- La présence de rails sur le site;
- La présence des trains stationnés sur le site;
- Les ponts roulants;
- Les tours d'eau;
- L'ensemble des bâtiments, leurs volumes variés et l'harmonie de leur conception industrielle;
- L'usage uniforme de la brique comme matériau de parement;
- La grande taille caractéristique du fenêtrage des édifices;
- L'orientation majoritaire des bâtiments en fonction des rails du CN;
- La linéarité et l'orientation en fonction des rues du quartier de l'édifice des magasins (Bâtiment H);
- L'orientation particulière de l'atelier des wagons (bâtiment B);
- La transition d'échelle entre le quartier résidentiel et les grands édifices industriels que procurent le bâtiment administratif (Bâtiment E) et l'édifice des magasins (Bâtiment H).

Valeur artistique:

- Les jeux de brique des façades de l'ensemble des bâtiments;
- L'ampleur des volumes intérieurs;
- L'intégration des éléments techniques (rails, ponts roulants, tour d'eau);
- La grande taille et la composition à petits carreaux des fenêtres industrielles;

- L'abondance de la lumière intérieure grâce aux grandes ouvertures et puits de lumière;
- Le caractère plus classique du bâtiment administratif (Bâtiment E);
- La composition d'inspiration Art Déco de la chaufferie (Bâtiment I);
- Les jeux de brique raffinés de la vieille partie de l'atelier d'assemblage des roues et de transformation des wagons spéciaux (Bâtiment A);
- Les qualités plus domestiques de l'édifice des magasins (Bâtiment H).

Valeur technique:

- Les différents bâtiments et leur complémentarité dans la chaîne des travaux qui s'effectuaient sur le site;
- Les rails;
- Les tours d'eau;
- Les fosses d'entretien.

Rédacteur :

Jean Laberge, architecte, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise

Groupe de travail :

Gilles Domingue, architecte, arrondissement Le Sud-Ouest

Stéphane Bernaquez, chef de division des permis et inspections, arrondissement Le Sud-Ouest

Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise

Jean Laberge, architecte, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise

6 mai 2009